## Escape the 🛭 ab

## Vrai/Faux

Un.e chercheur.euse de l'Université peut refuser de déposer une copie de ses publications dans l'Archive ouverte UNIGE afin de respecter les droits des éditeurs.

Réponse : Faux

Les collaborateurs/trices ont l'obligation de déposer une copie de leurs publications, même si ces documents ne peuvent pas être diffusés.